De : Armelle Gautier <a href="mailto:armellegautier@dbmail.com">armellegautier@dbmail.com</a>> Envoyé : jeudi 31 octobre 2024 12:11 À : PLU MTPM <a href="mailto:mtpm.plu@metropoletpm.fr">mtpm.plu@metropoletpm.fr</a>>; Philippe GAUTIER <a href="mailto:phgautier@outlook.com">phgautier@outlook.com</a>> Objet : Déclaration de projet valant mise en comptabilité du PLU de Toulon-Anse Tabarly

## Monsieur,

nous habitons depuis 25 ans dans ce quartier magnifique et sommes opposés à la modification de la hauteur des constructions dans l'anse Tabarly pour les raisons suivantes : Cette anse et les suivantes sont des zones de loisirs depuis très longtemps et n'ont donc pas vocation à cohabiter avec des activités de type industrie de maintenance de grands voiliers, génératrices de nuisances de toutes sortes (bruits , polluants etc).

Ce type d'activités existe déjà dans les ports de la rade de Toulon /La Seyne sur Mer) et la mutualisation des moyens dans ce domaine nous semble plus rentable que le mitage de l'activité

D'autre part, les constructions projetées par leur hauteur et leur volume ne seront pas intégrées à l'environnement existant et auront un impact défavorable sur le paysage actuel aussi bien depuis la mer que la terre.

En espérant la prise en compte de cet avis, veuillez agréer Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments Armelle et Philippe GAUTIER

568 chemin de la calade 83000 Toulon